



Trophée des Savoie Mini Z 2013/2014 (TDS Z)

Clubs organisateurs :

- Auto Modèle Club de Rumilly (AMCR) : <http://www.automodeleclubrumilly.fr/>
- Team Maxim'ôme de Bonneville (TMB) : www.teammaximome.com
- Auto modèle Z 38 (AMZ 38), <http://www.amz38.sitew.com/#Accueil.A>
- Thonon

Calendrier :dates précises connues Septembre

- Mi Octobre : AMZ 38
- Début Novembre : AMCR
- Fin Novembre/début Décembre: Team maxim'ôme
- Janvier : ???
- Février : ???
- Mi Février : coupe de France
- Mars : ???

Finale : AMCR Avril 2013

1. La participation au TDS :

A. Informations générales :

- Le TDS « mini z » est ouvert à tous, adhérents ou non à un club, que ce club soit organisateur ou non du trophée, quelque soit le niveau de pratique, sans limite d'âge, sans distinction de sexe, accessible aux personnes handicapées, dans le but de respecter l'histoire et la culture de la mini z.

Cet aspect du règlement ne s'applique qu'au TDS « mini z » et ne saurait dispenser les pilotes de respecter les conditions d'adhésions à un club afin de bénéficier de ses infrastructures **hors manches** du TDS « mini z ».

B. Les modes d'inscriptions :

- Le lien internet d'un bulletin d'inscription à une manche sera mis en ligne à partir de google doc et sera transmis à l'ensemble des clubs organisateurs du TDS. Ces derniers sont chargés de diffuser l'information auprès des membres de leur club.
- Concernant les non adhérents, les informations seront disponibles via les forums de :

-Mini z France : <http://www.minizfrance.com/t1166-annonce-des-courses-du-tds>

- Il est possible de s'inscrire par téléphone **auprès du club organisateur d'une manche.**
- Il sera demandé de remplir ou de transmettre (via le bulletin d'inscription, ou par téléphone) les données suivantes :

- Nom,
- Prénom,
- Club,
- Catégorie,
- Repas ou non, et combien (si accompagnateurs),
- Adresse mail, n° de téléphone (non obligatoire).

Afin de faciliter la préparation de chacune des manches, il est demandé aux pilotes de transmettre l'ensemble de ces données au plus tard le MERCREDI précédent la course.

Aucune inscription ne sera prise après le Mercredi qui précède une course.

C. Les catégories d'inscription :

- Lors de l'inscription à la première manche, les pilotes ont le choix entre plusieurs catégories. Une fois la catégorie choisie par un pilote, ce dernier ne pourra plus la modifier au cours de la saison.
- Lors de l'inscription à une catégorie, les organisateurs du trophée des Savoie se réservent le droit de refuser l'accès à une catégorie si le pilote se sous classe au regard de ses performances passées. Par contre, un pilote est libre de se surclasser s'il se sent capable de rivaliser avec un niveau plus élevé que le sien.
- Tout le monde roule avec tout le monde, sauf que les classements sont différenciés à la fin d'une course et à la fin du championnat. Un classement toutes catégories confondues sera également disponible au fil des manches et du championnat.

Les catégories :

- La catégorie **super expert** pour les as de la piste, trustant les podiums, les finales A...
- La catégorie **expert** pour les pilotes confirmés, habitués des courses de z, mais dont la présence dans les finales A n'est pas régulière à cause d'un niveau encore trop élevé.
- La catégorie **rookie** pour les jeunes (-14ans), les débutants.
 - Les nouveaux pilotes du trophée sont intégrés automatiquement à la catégorie rookie lors de leur 1ere inscription. Selon leur performance, ils seront maintenus dans la catégorie rookie ou reclassés dans la catégorie la plus adaptée à leur niveau pour les autres manches du championnat.
 - La catégorie rookie est limitée à deux années pour les pilotes de + 14ans.
 - Le gagnant du championnat au sein d'une catégorie monte automatiquement de catégorie dans le cas où il remporte deux années de suite le trophée dans la même catégorie.

D. Le prix de l'inscription et des repas :

- Le prix de l'inscription à une manche du TDS est de 10 euros.
- Le menu, le prix et la forme du repas est au choix du club organisateur.

2. Le déroulement d'une course :

A. Le timing :

-7h30/8h : ouverture des locaux, accueil des pilotes.

-8h/8h45 : essais libres, règlement des inscriptions et des repas, génération des séries.

-9h/12h00 : 3 (ou plus) manches d'une durée de 8 minutes par séries.

Apéro

et

repas

-13h30/13h45 : essais libres

-14h/17h : 3 (ou plus) manches d'une durée de 8 minutes par séries

Remise des récompenses

B. Le mode des remontées :

- Les manches se déroulent avec 10 pilotes maxi par séries, et durent 8 minutes.
- 6 manches par journée (voir +++ si le timing le permet).
- Pour la première manche les pilotes sont répartis aléatoirement dans les séries.
- Tous les pilotes sont alors classés en tours/temps. La répartition des pilotes dans les séries suivantes se fait donc selon la meilleure performance des manches déjà courues. Attention à bien prendre connaissance de sa nouvelle série lors de la génération d'une nouvelle manche.
- A partir de la 3eme manche, les pilotes sont classés selon la moyenne de leur deux meilleures manches de la journée.
- Le classement final de la course est obtenu en prenant la moyenne des deux meilleures manches courues dans la journée.
- Le classement se fait toujours en tours/temps (c'est-à-dire le plus grand nombre de tours sur une manche de 8 minutes, les pilotes ex-æquo étant départagés par le fait d'avoir fait un nombre de tours donné le plus rapidement possible après le gong des 8 minutes (exemple : 31 tours en 8'01s contre un 31 tours en 8'05s).

Règlement TDS 2013/2014

- Les pilotes d'une série qui viennent de terminer une manche doivent se présenter au ramassage de la série suivante.

C. Edition du trophée des pilotes :

- C'est un classement général individuel basé sur le résultat des différentes courses. Il a pour objectif de fédérer les pilotes sur un championnat de six journées ou +.
- Chaque journée de course rapportent des points aux pilotes selon le calcul du logiciel U-count.
- Une journée « bonus » est accordée en ne calculant pas la plus mauvaise manche d'un pilote dans le championnat. Toutes les manches comptent sauf une dans le calcul du championnat.
- On cumule les points ainsi acquis par chaque pilote ce qui détermine le classement du trophée, et le classement des différentes catégories.

D. Edition du trophée des clubs :

- C'est un classement général par club basé sur le résultat des différentes courses. La totalité des manches compte pour ce classement.
- La moyenne des points des pilotes appartenant à un même club et présents à une course sont alors cumulés sous le nom du club en question, déterminant ainsi le classement club.
- Il est alors demandé aux pilotes inscrits de déterminer lors de sa 1ere manche courue son club de rattachement, ce choix n'étant plus modifiable par la suite.
- Ne sera comptabilisé dans le classement club uniquement les points acquis par au minimum deux pilotes présents d'un même club lors d'une manche.

E. La remise des récompenses et les lots de fin de saison :

- Les lots sont en rapport avec le modélisme auto « mini z », et seront remis lors du classement général, à l'issue de la Finale du TDS.
- Les lots seront distribués au trente premiers (à titre indicatif) du TDS, mais il faut être présent à la finale. Si certains ne sont pas là, les lots des absents seront remis aux pilotes présents et classés après la trentième place, en suivant l'ordre du classement.
- Une retenue de 2 euros par pilotes sur le prix de chacune des inscriptions à une manche est dédiée au budget d'achat des lots comprenant la coupe du vainqueur du trophée pilote, la coupe du vainqueur du trophée club, et les lots des 30 premiers classés.

Règlement TDS 2013/2014

- Pour obtenir un lot lors de la finale, il faut qu'un pilote extérieur aux clubs organisateurs du trophée se soit inscrit à au moins 50% des manches d'une saison, pour un pilote faisant partit des clubs organisateurs il faut avoir participé à au moins deux courses du trophée.

3. Réglementation technique :

- Echelle Mini-Z ou assimilée.
- 4 accus maximum type AAA.
- Moteur class. 130,
- Puces lap z ou robitronic : **attention** certains clubs ne prennent pas en compte les deux types de comptage, il est du devoir des pilotes de s'informer du système de comptage en vigueur chez le club organisateur d'une manche et de prendre ses dispositions.
- **Tout ce qui n'est pas interdit est autorisé, VE LIPPO LIFE BL accepté**

Les lots seront fournis par RCPBM selon le principe d'organiser un turn over des fournisseurs des lots des magasins de modélisme.